

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

C'EST LE TEMPS DE PRÉSENTER LES PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT DE FRAYÈRES POUR L'OMBLE DE FONTAINE

Québec, le 4 octobre 2010. La Fondation de la faune du Québec invite les promoteurs à présenter leur projet d'aménagement au bénéfice de l'omble de fontaine d'ici le 15 novembre, au programme *Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA), volet frayère*.

Deux types de projets sont admissibles : les études pour déterminer les interventions à effectuer afin d'améliorer les habitats de reproduction de l'omble de fontaine, et les aménagements sur le terrain, comme le nettoyage de cours d'eau, le démantèlement de barrages de castor, l'aménagement de seuils ou la création de frayères.

Mentionnons qu'en 2010, les quarante-trois projets soutenus par ce programme ont permis d'améliorer la reproduction naturelle d'une des espèces les plus recherchées par les pêcheurs en favorisant son accès aux sites de fraie dans les cours d'eau du Québec.

Le document d'information et le formulaire de demande se trouvent sur le site Internet de la Fondation de la faune à l'adresse http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/1. Les organismes intéressés à réaliser un projet sont invités à communiquer avec un coordonnateur de projet afin d'en vérifier l'admissibilité.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des partenariats
financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M^{me} Annabelle Avery
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 122
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca